

Mois	Date	Heure	Lieu	Manifestation	Organisateur
JANV.	Jeudi 7	18h	Mairie	Accueil des Nouveaux Nazelliens	Municipalité
	Dimanche 10	13h45	Maison des associations	Randonnée	Sports et Loisirs
	Vendredi 15	18h30	C.S.C.	Cérémonie des Vœux de la Municipalité	Municipalité
	Vendredi 22	-	C.S.C.	Cérémonie des Vœux de la CCVA	CCVA
	Samedi 23	17h	Maison des associations	Assemblée Générale	Comité de Quartier de Négron
	Samedi 30	16h	Maison des associations	Assemblée Générale	Comité de Jumelage de Nazelles-Négron
FÉV.	Mercredi 10	19h30	Gymnase ou C.S.C.	Zumba party	Vie Ta Mine
	Jeudi 11	18h30	C.S.C (sur inscription en Mairie)	Atelier ponctuel d'art floral	Municipalité (Saint Valentin)
	Samedi 13	-	C.S.C.	Concours de Belote	ASNN Foot
	Dimanche 14	13h45	Maison des associations	Randonnée	Sports et Loisirs
	Samedi 20	20h30	C.S.C.	Spectacle humoristique « PAULO »	Comité des Fêtes Agir ensemble
	Samedi 27	9h-12h 14h-17h	Lieu à définir Lieu à définir	Atelier Pilates Atelier Sophrologie et relaxation dynamique	Vie Ta Mine Vie Ta Mine
17h		Bibliothèque	Lectures d'hiver et divers	Municipalité	
20h		C.S.C.	Loto	Comité de Jumelage de Nazelles-Négron	
MARS	En mars	-	-	Nettoyage de Printemps	Bien Vivre à Nazelles-Négron
	Samedi 5	13h30	Stade Grange Rouge	Cyclo cross et vitesse sur herbe	UCNN
	Vendredi 11	19h	Grange de Négron	Spectacle de poésie « Inspiré ? Soufflez » Yannick NEDELEC et Laure MANDRAUD Cie Prométhéâtre (entracte d'inoctre)	Municipalité
	Samedi 12	9h30-12h	Amboise paysage	Taille au jardin	Municipalité
	Samedi 12 et dimanche 13	-	Salle de danse	Stage avec un Maître de danse, danseur étoile	Multidanse
	Dimanche 13	13h45	Maison des associations	Randonnée	Sports et Loisirs
	Samedi 19	17h 20h	Bibliothèque C.S.C.	Lecture plaisir de printemps Bal	Municipalité ASNN Foot
	Jeudi 24	18h30	C.S.C. Salle Rabelais	Atelier ponctuel d'art floral (sur inscription en Mairie)	Municipalité

PRÉVENTION CAMBRIOLAGE

En cas de courtes absences nous vous rappelons qu'il est bon de penser à :

- fermer les fenêtres et verrouiller les portes,
- ne pas laisser d'objets de valeurs visibles de l'extérieur,
- ne pas laisser de message indiquant votre absence,
- éventuellement laisser un fond sonore (radio par exemple) afin de créer l'illusion de votre présence,
- éviter de cacher vos clés dans un pot de fleur ou sous le paillason et privilégier le dépôt des clés chez une personne de confiance.

En cas d'absence de plus longue durée, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. La gendarmerie peut organiser des patrouilles quotidiennes pour surveiller votre domicile ou votre commerce lorsque vous vous absentez. Pour plus d'informations rendez-vous sur interieur.gouv.fr ou à la Gendarmerie.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h45 et 13h-17h • Mercredi : 8h30-11h45 • Samedi : 9h-11h45

Tél : 02 47 23 71 71 • Fax : 02 47 23 25 48 • e-mail : lemaire@nazelles-negron.fr • Site : www.nazellesnegron.fr
Numéro d'astreinte (en dehors des heures d'ouverture) : 06 75 49 70 05

CÉRÉMONIE DES VOEUX

Richard Chatellier, Maire de Nazelles-Négron et les membres du conseil municipal sont heureux de vous convier à la cérémonie des vœux qui se déroulera au Centre Socio-Culturel le **vendredi 15 janvier 2016** à 18h30.

LIEN SOCIAL

Dans le bulletin municipal 2014, on vous annonçait le **portage à domicile de livres de la bibliothèque de Nazelles-Négron**. Il est effectif depuis octobre 2015. Vous avez des difficultés physiques, mêmes temporaires, pour vous déplacer.

- Le handicap ne doit pas être un obstacle à la lecture et à la culture.

- Une jambe dans le plâtre vous cloue au lit ?
- Vous rentrez d'une hospitalisation et vous ne pouvez pas vous déplacer ?
- Une maladie vous empêche de vous lever ?

Vous ne pouvez pas venir à la bibliothèque, la bibliothèque peut venir à vous.

Pour qui ?

Ce service gratuit s'adresse à toutes les personnes inscrites à la bibliothèque de Nazelles-Négron.

Comment faire ?

Les renseignements se font auprès de Mauricette HENAIN, agent social de la collectivité de Nazelles-Négron.

Contact : Mairie de Nazelles-Négron 02 47 23 71 71.

L'HEURE DES HISTOIRES

Samedi 6 février à 17h.

La bibliothèque vous propose de partir à la découverte des albums jeunesse.

Pour les enfants de 3 à 7 ans.

Lectures plaisir « d'hiver et divers ».

Centre socio-culturel salle pasteur (en face de la bibliothèque).

La séance dure environ 30 minutes, suivie d'un petit goûter.

Gratuit. Renseignements au 02 47 57 67 30.



NOËL AU VILLAGE DE NÉGRON

Le **vendredi 18 Décembre** à partir de 18h dans la Grange de Négron, le Comité de Quartier organise un spectacle pour petits et comprenant : clowns, ventriloque, etc. avec la participation du public.

Le Père Noël viendra à la rencontre des enfants, sans oublier le vin chaud pour les parents et les friandises pour les enfants. Venez nombreux.

ILLUMINATIONS DE NOËL

Les décorations de Noël de la Commune seront mises en lumière du 4 décembre 2015 au 16 janvier 2016.

PHOTOS DU REPAS DES AINÉS

Il est possible de consulter, les photos du repas des Aînés, de novembre dernier.

Si vous souhaitez conserver un souvenir de ce moment de convivialité, faites le savoir à l'accueil de la Mairie **avant le 15 janvier 2016**.

FERMETURES EXCEPTIONNELLES DES SERVICES PUBLICS

La permanence État Civil de la Mairie sera fermée les **samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016**. Pour toute urgence, vous pouvez contacter un élu au numéro d'astreinte 06 75 49 70 05.

La bibliothèque municipale sera fermée **du 24 décembre 2015 au 3 janvier 2016** inclus.

COMITÉ DES FÊTES

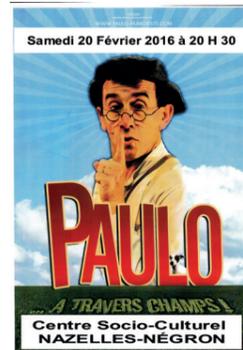
Le Comité des Fêtes Agir Ensemble pour Nazelles-Négron vous attends nombreux le **samedi 20 Février 2016** à 20h30 au centre Socio-Culturel du Val de Cisse pour un spectacle d'humoriste.

«**Paulo à travers champs**», ce sont près de 2 heures de détente et de fou rire.

Avec talent, Paulo évoque des sujets qui parlent à tous. Ses textes parlent de l'actualité comme du quotidien, comme au comptoir du café. L'humoriste décrit la vie des gens avec réalisme et une pointe de nostalgie, survolant la dureté du quotidien et se délectant des douceurs d'une époque quasi révolue. Un excellent antidépresseur à utiliser sans modération !

Tarif unique: 20€.

Réservation au 09 75 30 47 60 - Placement libre.



BAL ASNN FOOT

L'ASNN FOOT organise son bal le **samedi 19 mars 2016** au centre socio culturel de Nazelles.

Menu : Apéritif accompagné de Toast/ Cuisse de canard avec purée de légumes du marché ou assiette anglaise/ Moelleux au chocolat.

Vin compris.

Prix 25€ adultes et 10€ pour les enfants jusqu'à 14 ans.
Renseignements et réservation (date limite 15 février) :
Tél : 06 47 46 03 60 ou 06 30 45 11 25.

ATELIER D'ART FLORAL

Un atelier d'art floral animé par Madame MORISSET, fleuriste à Amboise, est prévu jeudi 11 février à 18h30 au Centre Socio-Culturel sur le thème de la Saint Valentin. Les inscriptions se font en Mairie et le paiement directement à Madame MORISSET lors de la séance. Tarif : 20 € par personne.

FRELONS ASIATIQUES

De nombreux administrés contactent la Mairie au sujet des frelons asiatiques.

Voici donc quelques précisions à ce sujet :

- Les frelons ne peuvent être exterminés qu'en cas de présence de nid.

- Si le nid est situé dans un terrain privé, la commune ne peut pas intervenir. Pour information, une action a déjà été menée sur les propriétés communales.

- Si vous constatez un nid sur votre terrain, vous pouvez contacter une entreprise habilitée à la destruction de nids de frelons asiatiques. Une liste est disponible à l'accueil de la Mairie et sur le site internet dans la rubrique environnement.

En parallèle, une liste des déclarations de nids de frelons est transmise à La FREDON d'Indre et Loire, qui coordonne les activités de défense contre les Organismes Nuisibles.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

N'oubliez pas de vous inscrire avant le **31 décembre** sur les listes électorales de la commune pour l'année 2016 soit en Mairie, soit directement en ligne sur service-public.fr. Pensez à joindre ou vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent.

APE

L'APE des écoles du Val de Cisse a repris des couleurs en mai dernier pour offrir, grâce au soutien d'associations voisines, des élus, des enseignants et de quelques parents, une kermesse aux enfants des écoles en juin 2015. Cette kermesse conviviale a permis aux enfants de jouer, à quelques parents de se découvrir une âme d'animateur, de maquilleur, et surtout, de se rencontrer... Enfin, notre Assemblée Générale du 6 novembre a permis de renouveler notre bureau sereinement.

Ces occasions de partage et de rencontre, pour les parents comme pour les enfants en dehors du cadre scolaire, sont l'un des buts de l'APE : nos écoles, maternelle et élémentaire, regroupent en effet des familles venant de communes éloignées et ne pouvant se côtoyer autrement...

Nous comptons sur l'ensemble des parents des écoles pour apporter leurs idées, leurs bras, leur temps ou même juste un petit coup de main, pour le plaisir de leurs enfants et pour soutenir les projets pédagogiques des enseignants. Certains d'entre vous ont évoqué le souhait de réunir le projet culturel de fin d'année des enseignants avec la journée festive de leurs enfants, pour renforcer les liens entre équipe éducative, parents et enfants. Un tel projet ne pourra voir le jour sans un élan des parents d'élèves.

N'hésitez pas à nous contacter :

E-mail : apevaldecisse@gmail.com

Tel : 06 80 72 32 91 ou 06 82 58 70 77

Ou directement, certains d'entre nous allant régulièrement chercher leurs enfants!

VIE EN SOCIÉTÉ

Les lecteurs assidus du NN Infos ont dû constater que la municipalité rédige régulièrement des articles sur les règles de vie en société.

Ces articles abordent aussi bien le ramassage des poubelles que l'entretien des trottoirs.

Hélas, force est de constater que ces écrits ne sont pas mis en pratique.

Donc nous vous rappelons que :

1. STATIONNEMENT

Le décret n°2015-808 du 4 juillet 2015 relatif au plan d'actions pour les mobilités actives et au stationnement, contient plusieurs dispositions pour favoriser la circulation des piétons et des vélos.

Parmi elles, la création d'un nouvel article dans le code de la route qui punit d'une amende forfaitaire de 135 € les arrêts ou stationnements «très gênants» et notamment :

- dans une voie de bus,
- sur un emplacement réservé aux personnes handicapées ou aux transports de fonds,
- sur les passages piétons,
- sur les voies vertes et pistes cyclables,
- à proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation lorsque le gabarit du véhicule est susceptible de masquer cette signalisation à la vue des autres usagers,
- au droit des bouches d'incendie,
- et sur les trottoirs.

Certains automobilistes ont déjà reçu des avertissements sous forme de courrier de sensibilisation, mais nous vous informons qu'à compter du **1^{er} janvier 2016**, si la situation n'évolue pas, ces avertissements deviendront des procès-verbaux.

2. RAMASSAGE DES POUBELLES

il est demandé de sortir vos poubelles la veille au soir du jour de ramassage et surtout nous vous remercions de bien vouloir les rentrer après le passage de la collecte.

Nous comptons sur vous tous pour faire ce petit geste et maintenir ainsi nos trottoirs praticables.

GENS DU VOYAGE

Suite à l'accueil de familles de la communauté des gens du voyage, la municipalité vous informe sur les règles à respecter pour les communes de moins de 5 000 habitants. Il existe notamment une obligation d'accueil temporaire des gens du voyage pour une durée minimale de 48 heures et maximum de 15 jours. Ce stationnement est toujours encadré par une convention tripartite entre les gens du voyage, la Préfecture et la Commune de Nazelles-Négron qui précise la durée du séjour, les conditions d'accueil et la contrepartie financière.

MULTIDANSE STAGE DE DANSE

Partage de l'amour de la danse les **14 et 15 novembre** à Nazelles Négron.



L'École de Danse Multidanse, sous l'impulsion de son professeur Karine Bellanger, a reçu Julien Prud'homme pour 2 jours de stage intensif en classique et modern Jazz les 14 et 15 novembre.

Julien est un danseur atypique avec un parcours qui a croisé les plus grands théâtres de Paris, Bordeaux, Tours et les plus grands maîtres comme Alain Daven et Cyrille Antanasoff.

Au delà des déboulés, fouettés et pas de bourrés, Julien a partagé son amour de la danse avec les élèves de l'école par un travail de rigueur, et de plaisir en alternant un rythme soutenu de sauts et enchaînements variés.

Une démonstration de portée par les 2 professeurs, pour lesquels la danse n'est pas qu'une attitude mais une manière de survivre, aura ravi les élèves filles et garçons. Le stage s'est terminée par une chorégraphie endiablée, avec une véritable ovation des élèves envers leur professeur, car même s'il n'est pas danseur étoile, l'étoile est dans son cœur.

De ce week end très positif, une rencontre entre les écoles de Bordeaux et Nazelles Négron devrait bientôt voir le jour.

Rendez-vous est donné en mars 2016 pour le prochain stage avec de très grands professeurs.

CAVITÉS SOUTERRAINES

Vous louez ou organisez des fêtes dans votre cave ?

Soucieux de la sécurité sur notre commune, nous rappelons aux propriétaires de caves et carrières souterraines que l'accès au public dans ce type d'endroits entraîne leur classement en tant qu'Établissement Recevant du Public (*Article R*123-2 du Code de la Construction et de l'Habitation – CCH*), et les soumettent par conséquent à la réglementation en découlant. Ainsi, toute utilisation de ces lieux pour l'organisation de manifestations est soumise à la délivrance d'une autorisation de la commune, après avis de la commission de sécurité compétente, de même que tous travaux nécessitant ou non un Permis de Construire (*Article R*111-19-13 et suivants du CCH*). Nous invitons les propriétaires concernés à solliciter les services du Syndicat des cavités souterraines 37 (02 47 28 86 47) ainsi que notre service Urbanisme et Environnement (02 47 23 71 78) pour plus d'informations.